

A propos des cellules souches

Autor(en): **Glogger, Beat**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 57

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-971329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

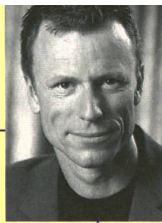
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Beat Glogger dirige scitec-media, une agence de communication scientifique à Winterthour.



A propos des cellules souches

La Suisse a rarement connu un débat scientifique d'une telle intensité. La politique s'est rarement préoccupée aussi rapidement d'un thème scientifique. Et les chercheurs ont rarement cherché le dialogue avec le public avec un tel enthousiasme.

Il y a cinq ans à peine, James A. Thomson publiait sa découverte révolutionnaire sur le pouvoir des cellules souches embryonnaires de se transformer en différents tissus humains. Sa découverte a attiré l'attention de tous les scientifiques, mais a aussi déclenché des débats animés entre le monde scientifique et la population. La Suisse n'a pas été en reste. En un temps record, les cellules souches sont passées des laboratoires dans la législation. Avec un engagement exemplaire, des institutions scientifiques ont organisé des séances d'information, des tables rondes, un publifocus. Sous la houlette de la fondation Science et Cité, des brochures, un CD-ROM, un site Internet ont été réalisés. Sans oublier la presse qui a bombardé le public d'informations. Ainsi, entre février 2001 et février 2003, ce ne sont pas moins de 50 articles qui ont été publiés sur les cellules souches dans la *Berner Zeitung*, ce qui correspond à un article toutes les deux semaines. Quant à la *NZZ*, elle a fait paraître un article presque chaque semaine. Mais la palme revient à la *Basler Zeitung* avec 184 articles pendant cette période, c'est-à-dire près de deux par semaine.

On a assisté à un événement espéré depuis des années : une discussion précoce, sérieuse et approfondie sur les chances et les risques d'une découverte scientifique.

Avec quel résultat ?

Une désillusion.

Les manifestations organisées par Science et Cité n'ont rencontré que peu de succès. Le Centre d'évaluation des choix technologiques (TA-Swiss) a eu de la peine à recruter des participants pour les manifestations organi-

sées sous le nom de publifocus. Les journaux n'ont reçu que peu de courrier sur les cellules souches, alors que les lettres affluaient sur la pollution atmosphérique, la mort des forêts, l'énergie atomique ou le génie génétique. La discussion autour des cellules souches reste une discussion à sens unique, entre experts. Au sein de la population, peu de gens savent de quoi il s'agit.

Pourquoi ne discute-t-on pas des cellules souches au Café du commerce ?

Parce qu'il ne s'agit pas du bon sujet, qui permettrait de corriger les erreurs du passé en matière de communication scientifique. On a commencé par ne rien communiquer du tout – et l'on a compris que c'était faux. Il y a ensuite eu l'initiative pour la protection génétique, au sujet de laquelle on a communiqué. Et comment ! Bien qu'assommé par une campagne de plusieurs millions de francs, le public ne s'en est pas laissé compter, maintenant jusqu'au dernier moment l'élite scientifique dans l'ignorance sur le sort qu'il entendait réserver au génie génétique en Suisse. Celui-ci s'en est certes tiré à bon compte, mais les scientifiques ont senti qu'ils l'avaient échappé belle. Il a alors été décidé de mieux communiquer à l'avenir. Mais comme souvent, à force de vouloir bien faire, on en fait trop et on se trompe. Aujourd'hui, le citoyen moyen ne sait guère de quoi il retourne avec les cellules souches.

Parce que personne ne comprend ou par manque d'intérêt ?

Ni l'un, ni l'autre. Un sondage effectué par l'éthicienne Ulrike Kostka, auprès de personnes concernées directement ou indirectement, a permis d'établir que les cellules souches adultes issues du sang du cordon ombilical remportent l'approbation générale. Même le prélèvement de cellules souches sur des embryons avortés ou produits en surnombre est jugé acceptable pour 60 % des personnes interrogées. Ce n'est que lorsqu'on aborde la question des embryons spécialement conçus pour l'obtention de cellules souches que l'on se heurte à une nette opposition. Il semblerait donc que le public soit moins sensible à la question que les spécialistes.

En conclusion, l'absence d'une large discussion sur les cellules souches ne résulte pas de l'incompréhension ou du désintérêt du public, mais révèle bien plus l'impossibilité d'imposer une discussion scientifique par décret. Le peuple ne discute pas de ce qui est ordonné par l'élite politique mais choisit lui-même les thèmes dont il veut débattre. ■